

Fiche technique

Kalkogran 303

Mortier de restauration

Description du produit Kalkogran 303 mortier de restauration est un enduit minéral beige avec une granulométrie maximale de 1 mm.

Composition

Liants: chaux blanche hydratée, ciment blanc
Additifs: pierres calcaires, adjonctions légères
Adjuvants: additif de rétention d'eau, agent d'adhérence, fibres, etc.

Champ d'application Kalkogran 303 mortier de restauration est utilisé comme crépis d'égalisation pour les travaux de restauration et rénovation. Sur surfaces structurées, il est utilisé pour les finitions minérales et il est aussi idéal sur des dégrossissages à base de ciment et de chaux, crépis et peintures anciens et sur panneaux de support divers à l'intérieur et l'extérieur. En combinaison avec le filet d'armature pour crépi, il en résulte un enrobage résistant pour l'élimination de fissures capillaires. Idéal pour recevoir des ribages de finition, finitions à gicler, spatulations, etc. à base minéral ou dispersion.

L'épaisseur de la couche 3 - 8 mm

Consommation par m² env. 1.4 kg/mm épaisseur de la couche

Form de livraison Sac à 30 kg

Traitement Addition d'eau par sac env. 8 litres
Temps de traitement env. 70 minutes
Ne pas travailler en dessous de +5° C

Kalkogran 303 est appliqué à la main ou avec la machine sur des supports solides, propres et secs. Pour deux couches, la première est à gratter impérativement.

Remarques Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10

Ciment de Portland [Cr(IV) < 0.2 ppm],

CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4

Hydroxyde de calcium

CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/réceptacle dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

